

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 127 (2001)
Heft: 24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Nouveau président, direction élargie

L'assemblée des délégués réunie à Studen près de Bienne le 2 novembre dernier a renouvelé et renforcé la direction de la Société. Devenu nécessaire pour faire face aux nombreuses tâches qui se présentent, l'élargissement de la direction fait passer ses membres de dix à treize: à côté des neuf mandats reconduits, quatre nouvelles personnalités, dont le président, intègrent ainsi cet organe. Après cinq ans passés à la présidence, Kurt Aellen a en effet émis le vœu de remettre ses fonctions et il se retire de la direction.

Daniel Kündig, nouveau président de la sia

Sur la proposition du comité électoral, l'assemblée a élu Daniel Kündig (fig. 1) pour succéder à Kurt Aellen. Né en 1956, le nouveau président est, avec Daniel Bickel, à la tête du bureau d'architecture Kündig et Bickel Architectes à Zurich. Il est également engagé dans les questions de formation, ainsi que dans le développement de stratégies organisationnelles et culturelles dans les milieux industriels et institutionnels au niveau européen. Au sein de la sia, il a œuvré dans le cadre du Conseil de l'avenir, du groupe *Unitas* et a conçu le

modèle de collaboration SMART.

Trois nouveaux membres de la direction

L'assemblée a également suivi le comité électoral en élisant les trois autres candidats présentés pour la direction de la sia, soit Beat Jordi, de Zurich; Markus Bühler, de Watt; et Pierre-Henri Schmutz, de Neuchâtel.

Architecte EPF/FAS, Beat Jordi (fig. 2), né en 1955, est co-propriétaire du bureau A.D.P. à Zurich.

Ingénieur mécanicien EPF/SIA, Markus Bühler (fig. 3), né en 1959, a complété sa formation par un diplôme MBA à Chicago. Depuis 1996, il assume la direction stratégique et opérationnelle en Suisse du groupe CWS à Glattbrugg.

Architecte EPF/SIA, Pierre-Henri Schmutz (fig. 4), né en 1957, est propriétaire du bureau archipa.S à Neuchâtel. Il est actif dans les comités de diverses associations d'architectes de niveau régional, national et international et figure parmi les fondateurs de la Conférence suisse des architectes (CSA).

Continuité

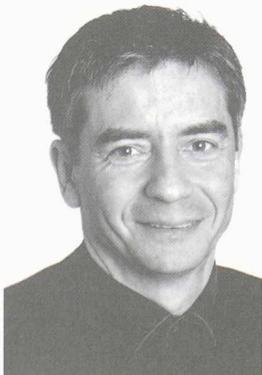
Les neuf autres membres de la direction ont été confirmés et réélus en bloc pour un nouveau mandat de deux ans. Il s'agit de Charlotte Rey, architecte à

Oberdorf (BL) et vice-présidente; Pierre Moya, ingénieur civil à Genève et vice-président; Giuliano Anastasi, ingénieur civil à Locarno; Alfred Hagmann, ingénieur civil à Zurich; Blaise Junod, architecte à Lausanne; Hansjürg Leibundgut, ingénieur civil à Zurich; Timothy O. Nissen, architecte à Bâle, Rolf Schlaginhaufen, ingénieur civil à Frauenfeld et Marc Wenger, géologue à Berne.

Kurt Aellen: membre d'honneur de la sia

L'assemblée des délégués a en outre décerné à Kurt Aellen (fig. 5), architecte EPFL de Berne, le titre de membre d'honneur de la sia. Au nombre des dirigeants de la Société depuis 1991, Kurt Aellen en est devenu le président en 1996. Accédant à ce poste dans une difficile période de remise en question pour la sia, il a su relever le défi. Comme Bernois cultivant des affinités marquées pour le monde francophone, il a joué le rôle de passeur entre les régions linguistiques, en même temps qu'il s'est posé en médiateur face aux intérêts parfois très divergents exprimés par les différents groupes professionnels représentés au sein de la sia. Son enthousiasme pour l'innovation, le geste ample et les idées qui font bouger les choses a exercé un effet communicatif et rassembleur sur les divers blocs et regroupements en présence.

1



2



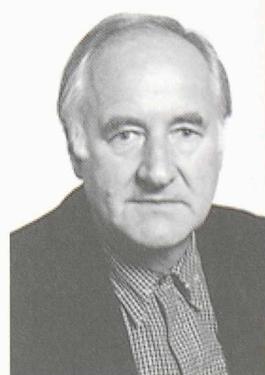
3



4



5



SIA 380/1 – L'énergie thermique dans le bâtiment

Entrée en vigueur le 1er avril 2001, la nouvelle norme sera introduite courant 2001-2002 dans la plupart des cantons. Quant à l'ancienne norme SIA 380/1 «L'énergie dans le bâtiment», elle sera retirée à fin 2001. Des journées de formation sont pour le moment organisées par les délégations cantonales à l'énergie, à partir des documents que le Centre pour l'énergie et le développement durable a créés sur mandat de la **sia**. La documentation SIA D 0170 correspondante a été publiée récemment.

SIA 380/4 – L'énergie électrique dans le bâtiment

La norme SIA 380/4 est en cours de révision; la commission s'est réunie une première fois en septembre 2001 et le projet devrait être sous toit dans deux ans. Cette révision vise trois objectifs:

- 1) prendre en compte les expériences acquises au cours des six ans d'application de la norme SIA 380/4;
- 2) évaluer dans quelle mesure des applications électriques complémentaires (outils de travail accessoires, p.ex.), ainsi que d'autres modes d'exploitation (logement, p.ex.) pourraient être intégrés à la norme;
- 3) promouvoir une application cohérente et globale de la norme par la mise à disposition d'instruments annexes (informatiques et imprimés) d'aide à la conception – en particulier dans les domaines de l'éclairage, de la ventilation et de la climatisation.

SIA 386 – Applications domotiques

Dans le domaine de l'automatisation des installations du bâtiment, la commission technique européenne CEN/TC 247 est en charge des techniques de mesure, commande, régulation et guidage pour l'exploitation de bâtiments. Les questions essentielles portent sur la standardisation de protocoles de communication et la définition des fonctions offertes par les systèmes domotiques. Complétant les documents du CEN/TC 247, la nouvelle norme SIA 386 est donc un texte d'accompagnement, destiné à faciliter l'accès des concepteurs aux normes européennes. L'articulation du document a été approuvée par la commission SIA 386. Le projet devrait être disponible à la fin de l'année pour être mis en consultation en janvier 2002.

Réduction progressive des consommations énergétiques selon la sia

En collaboration avec le volet «Logement» du programme Energie 2000, la **sia** lançait en 1996 le concept de réduction progressive des consommations. L'objectif était de coordonner l'évolution technique et la consommation énergétique (dégressive) de nouvelles constructions et d'immeubles rénovés. Cette perspective doit être complétée par l'intégration de nouvelles normes et standards, afin de proposer à tous les intervenants de la construction (maîtres d'ouvrages, concepteurs, pouvoirs publics et associations) un moyen d'information stratégique par le biais de lignes directrices fiables.

SOUS LA LOUPE: LES NORMES RELATIVES AUX INSTALLATIONS DU BÂTIMENT ET À L'ÉNERGIE

Dans le cadre du projet Swiss Energycodes, le recueil des normes de la **sia** traitant des installations du bâtiment et de l'énergie doit être actualisé, complété et harmonisé.

Par son activité de normalisation, la **sia** entend fournir des bases conceptuelles et une sécurité juridique. Cela implique aussi l'actualisation régulière des normes en vigueur, car l'environnement de toutes les branches de la construction évolue en permanence. C'est en particulier le cas pour les installations du bâtiment et l'efficience énergétique des immeubles, et le projet Swiss Energycodes a été lancé pour réorganiser, enrichir et mettre à jour les normes touchant à ces domaines.

26 projets sectoriels obéissant à des objectifs clairs

L'essentiel des normes de la **sia** traitant des installations du bâtiment et de l'énergie est regroupé sous les numéros courant de 370 à 385 V, où figure notamment la norme SIA 380/1. Le projet Swiss Energycodes englobe 26 projets sectoriels qui ont cinq objectifs en commun: poursuivre la normalisation de la **sia** dans ces deux domaines, la compléter, l'harmoniser, en faciliter

l'application et transmettre des contenus fondamentaux.

La poursuite de l'effort normatif a pour but l'amélioration durable de la substance bâtie, notamment par l'intégration de standards qualitatifs novateurs, comme c'est notamment le cas du concept de réduction progressive des consommations d'énergie élaboré par la **sia**.

Les compléments sont destinés à combler des lacunes dans le recueil des normes en vigueur, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies et matériaux dont s'agit d'évaluer l'importance dans le bâtiment, par exemple pour les perspectives offertes par les énergies renouvelables dans ce cadre.

L'harmonisation concerne d'une part la coordination entre les normes de la **sia** et d'autres organisations sur les questions relevant de leur structuration, de leur champ d'application, des unités de référence etc. D'autre part, il importe de viser une «européanisation» aussi large que possible des normes pour deux raisons: des prescriptions euro-compatibles renforcent la position des entreprises suisses sur le marché et c'est par ailleurs le seul moyen pour influencer la normalisation européenne - intégration des données météorologiques ou nouvelle norme SIA 380/1.

La facilité d'application des normes s'accroît déjà notablement avec leur

harmonisation. De plus, la **sia** considère son recueil de normes comme faisant partie intégrante des instruments de conception et de planification qu'elle élabore. Cela implique une mise en réseau de ces normes avec des outils annexes tels que des programmes de calcul et des directives complémentaires. Enfin, une articulation simplifiée et une langue précise doivent aussi contribuer à en faciliter l'application.

Normalisation européenne: la Suisse y participe

En matière de normalisation, la Suisse s'est non seulement engagée légalement à reprendre les normes CEN, mais des experts suisses collaborent à l'élaboration des normes européennes.

Cela étant, les ressources – tant humaines que financières – à disposition limitent la participation active de la Suisse à quelques secteurs clés de notre économie, dont les installations du bâtiment et l'énergie font partie. En Suisse même, de nombreuses associations élaborent des normes et des directives pour la branche de la construction et la position de la **sia** dans ce domaine lui confère indiscutablement une fonction de coordination. Dans le cadre du projet Energycodes, la **sia** a donc l'intention d'institutionnaliser cette coordination entre associations dans le but d'y

asseoir largement l'effort de normalisation en cours.

Mise en réseau des compétences

Energycodes rassemble des compétences dans toutes les disciplines concernées par les applications énergétiques et les installations du bâtiment: des experts et des professionnels actifs au sein des bureaux d'architectes et d'ingénieurs, des enseignants et chercheurs des HES et des EPF, ainsi que des responsables au service des pouvoirs publics et des associations participant au projet et partagent la plate-forme d'information <www.energycodes.ch>. Les procès-verbaux des séances, les textes mis en consultation et les prises de position sont stockés dans la partie sécurisée du site, tandis que l'inventaire des projets, les descriptifs détaillés, la liste des participants, ainsi que la mise au concours de nouveaux projets sont accessibles à tous les publics intéressés. Cette plate-forme doit contribuer à améliorer la circulation des informations entre ces derniers et les responsables engagés dans cette normalisation.

<www.energycodes.ch>

Comme le montre l'état des projets, *Swiss Energycodes* est une entreprise en bonne voie. Sa direction est assurée par la Commission de la **sia** pour les normes des installations et de l'énergie dans le bâtiment (présidée par Charles Weinmann, Echallens) et la gestion de projet a été confiée à Reto Lang et Stefan Gasser à Zurich.

SECTION VAUDOISE

Candidatures au titre de membre associé

- M. Stefan Baumann, architecte dipl. ETS-GE en 1992

- M. Christian Cardinaux, architecte dipl. ETS-GE en 1976
- M. Antonio Carlone, architecte dipl. ETS-GE en 1995
- M. Alain Chessex, architecte inscrit au REG «B» en 1990
- M. Jean D'Agostino, ingénieur mécanicien dipl. de l'Ecole Breguet à Paris en 1937
- M. Alfred Doutrelepont, architecte dipl. ETS-GE en 1976
- M. Philippe Gross, architecte dipl. ETS-GE en 1973
- M. Pascal Grand, architecte dipl. ETS-GE en 1991
- M. Francis Liard, ingénieur civil, dipl. de ETS du soir de Lausanne en 1972
- M. Eric Molleyres, ingénieur civil, dipl. Ecole d'ingénieurs de Fribourg, en 1996
- Mme Sandrine Moeschling-Hubert, architecte dipl. de l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg, en 1992
- M. Pierre Niggli, ingénieur civil dipl. de l'ETS du soir de Lausanne, en 1975
- M. Jean-Daniel Paschoud, architecte dipl. ETS-GE en 1986
- M. Pascal Pfister, architecte de Ecole d'architecture Athénaeum de Lausanne en 1989, inscrit au REG «B» en 1998
- M. Denis Piot, architecte inscrit au REG «B» en 1987
- M. Sandro Rosselet, ingénieur civil, dipl. ETS de l'Etat de Vaud, en 1988, inscrit au REG «B» en 1997, cours postgrade à l'EPFL en 1995
- M. Fritz Roethlisberger, architecte, inscrit au REG «B» en 1970
- M. Jürg Zbinden, architecte, inscrit au REG «B» en 1988

Candidatures au titre de membre individuel

- M. Manuel Marques, ingénieur mécanicien, dipl. de l'Université de Coimbra / Portugal en 1999 (diplôme reconnu équivalent aux EPF)

SECTION NEUCHÂTELOISE

Candidatures au titre de membre individuel

- M. Adrien Pizzera, né en 1970, ingénieur civil dipl. EPFL
- M. Emmanuel Rey, né en 1971, architecte dipl. EPFL
- M. Cédric Richard, né en 1969, architecte dipl. EPFL
- M. Jérémie Crisinel, né en 1971, ingénieur civil. dipl. EPFL

Candidature au titre de membre associé

- M. Gervais Oreiller, né en 1946, ingénieur mécanicien ETS
- M. Laurent Amstutz, né en 1976, architecte dipl. EPF

SECTION GENEVOISE

Candidatures au titre de membre associé

- M. François Deletra, architecte dipl. IAUG en 1999
- M. Christian Ricq, architecte dipl. EPFZ en 2001

Candidatures au titre de membre individuel

- Mme Tania Zein, architecte dipl. EPFL en 1996, REG A
- M. Jean-Christophe Liermier, architecte dipl. EPFL en 1983
- M. Christian Meisser, ingénieur du génie rural dipl. EPFL en 1995

Les sections vaudoise, neuchâteloise et genevoise rappellent à leurs membres qu'ils ont la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles dans un délai de quinze jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises à la direction de la **sia** à Zurich.